Web-séminaire

IPP Formation
Institut de la Performance Publique

La réforme du barème de l'APA à domicile

Webinaire d'actualité

lundi 18 janvier 2027 de 14h00 à 15h30

Un décret (en préparation à ce jour) devrait accroître à partir du 1er janvier 2027 la participation financière d'une grande partie des bénéficiaires de l'APA à domicile. Ce webinaire permettra aux participants d'analyser le contenu de ce texte, de se doter d'outils de simulation et d'évaluer ses conséquences pour les différentes parties prenantes.

Les participants

Les Départements.

Les organismes gestionnaires de SAD (SAD "aide" et SAD "mixtes").

L'intervenant

Jean-François LE TROQUIER

Directeur d'Ascor,
il est un des tout meilleurs spécialistes du financement et de la gestion de l'action sociale et médico-sociale.



Les questions traitées

La participation des bénéficiaires avant la réforme

Les ressources prises en compte, le barème,
le calcul de la participation, le mécanisme des trois tranches.
Les objectifs financiers de la réforme.

Le décret modificatif applicable au 1er janvier 2027 : comprendre et utiliser la nouvelle formule de calcul.

Les différents paramètres du calcul.
Les nouveaux seuils.

Cas pratiques et outil de simulation

Comparaison des participations avant/après
selon les revenus, les montants des plans d'aide et les GIR.

Les impacts pour les départements et pour les bénéficiaires de l'APA

Les économies attendues, les effets du crédit d'impôt,
l'actualisation des droits et les incidences opérationnelles.

Les éventuelles difficultés d'application, les points de vigilance

Horaire

Le webinaire débutera à 14h00
et se terminera à 17h15.
Une pause de 15 minutes
sera effectuée
en milieu d'après-midi.

Connexion

La session se déroulera sur internet, via une plate-forme de vidéoconférence.

Vous aurez seulement besoin :
- d'une connexion à haut débit (ADSL ou 4G ou fibre)
- d'un navigateur web : une version récente de Chrome, ou Firefox, ou Safari, ou Edge, ou Opéra.

Documentation et interactivité

Un dossier documentaire vous sera adressé par courriel avant la journée d'étude.

Les interactions entre les participants et l'animateur auront lieu par oral et par écrit ("chat") pendant la session.

Le bulletin d'inscription est en page 2

Formulaire d'inscription

à retourner à **ipp@ipp.fr**

IPP Formation
Institut de la Performance Publique
Téléphone ☎ 01 55 748 300

La réforme du barème de l'APA à domicile

lundi 18 janvier 2027 de 14h00 à 15h30

Les frais d'inscription, non soumis à TVA, sont de 265 euros par participant.

Modalités d'inscription et facturation

Le formulaire d'inscription peut être rempli sur ordinateur ou "manuellement". Il sera signé :

- soit en y apposant le cachet de la collectivité
- soit électroniquement si la collectivité adhère à une plate-forme de signature dématérialisée.

Le formulaire sera ensuite adressé par courrier électronique à ipp@ipp.fr

La personne ayant procédé à l'inscription recevra un **courriel de confirmation** et une **facture (au format pdf).**
La prestation est payable à réception de facture par les organismes de droit privé
et selon les règles de la comptabilité publique par les organismes de droit public.
Toute inscription est définitive et payable intégralement mais le remplacement d'un participant peut être demandé en cas d'empêchement. Le "service fait" résulte de la tenue effective de la session à la date prévue.

Accès à la journée d'étude

Chaque personne inscrite recevra par courriel une invitation
comportant un **lien hypertexte d'accès à la journée d'étude**.

Organisme-client

Dénomination

Eventuellement, numéro SIREN ou SIRET

Adresse postale

Gestionnaire de l'inscription

Adresse e-mail

Prénom et NOM

Service

Téléphone

Participants

Civilité	Prénom	NOM	Adresse e-mail de connexion

Nombre de participants ( ) x 265 euros = montant de l'inscription euros

Fait à

Le

Par (nom du signataire)

Signature et cachet

IPP-Institut de la Performance Publique - 3 allée des Nourrets 78430 LOUVECIENNES
Siret 389 150 699 00046 - NAF 8559A - Organisme de formation n° 11 75 25 462 75